

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Veroclean

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j1507\_sd Page 1 de 9

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

## 1.1. Identificateur de produit

Veroclean

UFI: UXM0-K0W4-Y00J-9P3D

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Produit pour le nettoyage et l'entretien professionnels

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG

Rue: Robert-Bosch-Str. 9
Lieu: D-85235 Odelzhausen

Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466

e-mail: info@kiehl-group.com
Interlocuteur: Département de laboratoire
Internet: www.kiehl-group.com

Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240

Vergiftungsinformationszentrale (VIZ) Österreich: +43 1 406 43 43 Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145

Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59

Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029 ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,

Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: +36 80 201-199

Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662 Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-169

KIEHL Austria GmbH Perfektastr. 57; A-1230 Wien Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93 KIEHL FRANCE S.A.R.L. 5, rue de Londres; F-67670 Mommenheim Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25 KIEHL Italia s.r.l. Via San Rocco, 101; I-16036 Recco (GE) Tel. +39 / 0185 730 008 St. Dionys-Str. 33; Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74 KIEHL Schweiz AG CH-8645 Jona KIEHL Hungary Kft. Felsőipari körút 3/ D HU-2142 Nagytarcsa Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41 KIEHL Middle East LLC A8-LIU 48/49 - KIZAD Abu Dhabi, U.A.E. Tel. +971 2 550 33 96

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** + 33 3 83 85 21 92

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

# 2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## Veroclean

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j1507\_sd Page 2 de 9

## Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

# Conseils de prudence

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

## 2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

## Caractérisation chimique

conforme á 648/2004/CE: tensioactifs non ioniques <5%, tensioactifs amphotères <5%, savon <5%, solvants hydrosolubles, colorants, parfums

## Composants dangereux

Nº CAS	Substance			
	Nº CE	Nº Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)			
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol			20 - < 25 %
	203-961-6	603-096-00-8	01-2119475104-44	
	Eye Irrit. 2; H319			
122-99-6	2-Phenoxyethanol			1 - < 3 %
	204-589-7		01-2119488943-21	
	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H30			
68439-51-0	Alcohols, C12-14, ethoxylated propoxylated			1 - < 5 %
	Aquatic Chronic 3; H412			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de cond	centrations spécifiques, facteurs M et ETA	
122-99-6	204-589-7	2-Phenoxyethanol	1 - < 3 %
	par voie orale:	ATE = 500 mg/kg	

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

# Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

# Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

# Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Veroclean

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j1507\_sd Page 3 de 9

#### Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

### Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible.

Consulter un médecin.

# 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Tout moven d'extinction possible.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

# Remarques générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

#### Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Pour la rétention

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiquement ou des barrages antipollution).

# Pour le nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### **Autres informations**

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate.





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Veroclean

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j1507\_sd Page 4 de 9

## Préventions des incendies et explosion

Non demandé

## Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

#### Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

# Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

## Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
112-34-5	2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	10	67,5		VME (8 h)	
		15	101,2		VLE (15 min)	

## Conseils supplémentaires

Lors d'une utilisation conforme aux prescriptions, la valeur est loin du seuil limite. Un risque pour la santé n'est pas à craindre.

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Non demandé

# Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

#### Protection des mains

Gants de protection

Recommandation : des gants en nitrile d'une épaisseur de 0,4 mm atteignent une durée de protection de minimum 8 heures (correspond au niveau de performance à la perméation 6 selon la norme européenne EN 374) et une résistance au "gonflement" de < 15 %.

# Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

## Protection respiratoire

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

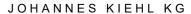
## Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

Veroclean

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j1507\_sd Page 5 de 9

Couleur: rose

Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: <-8 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition >98 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité

solide/liquide:
gaz:
non applicable
gaz:
non applicable
Limite inférieure d'explosivité:
non applicable
Limite supérieure d'explosivité:
non applicable
Point d'éclair:
indéterminé
Température d'auto-inflammation:
indéterminé
Température de décomposition:
indéterminé

pH-Valeur (à 20 °C): env. 9,5 K-QP1012C

Viscosité cinématique: indéterminé
Hydrosolubilité: complètement miscible

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

indéterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: indéterminé
Pression de vapeur: indéterminé

Densité (à 20 °C): 1,02 g/cm³ K-QP1012E

Densité de vapeur relative: indéterminé

### 9.2. Autres informations

# Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion Non-explosif

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes Sans rapport

# Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation: indéterminé
Teneur en corps solides: indéterminé
Point de sublimation: non applicable
Point de ramollissement: non applicable
Point d'écoulement: non applicable
Viscosité dynamique: indéterminé
Durée d'écoulement: indéterminé

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

# 10.1. Réactivité

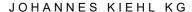
Ces informations ne sont pas disponibles.

## 10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Veroclean

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j1507\_sd Page 6 de 9

## 10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer a des températures supérieures à 35 °C.

#### 10.5. Matières incompatibles

Ces informations ne sont pas disponibles.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
122-99-6	2-Phenoxyethanol				
	orale	ATE 500 mg/kg			

## Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# 11.2. Informations sur les autres dangers

# Propriétés perturbant le système endocrinien

Ces informations ne sont pas disponibles.

### Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

# 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Ne contient pas de substances connues pour être dangereuses pour l'environnement ou non-dégradables dans des stations de traitement d'eaux usées. Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.



conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

JOHANNES KIEHL KG

#### Veroclean

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j1507 sd Page 7 de 9

## 12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

## Recommandations d'élimination

Vider soigneusement les bidons. Ne pas verser des restes de produits en grande quantité dans la canalisation.

#### Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

#### Code d'élimination des déchets - Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

#### L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Contenants nettoyés à retourner à l'entreprise pour recyclage. Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## Transport terrestre (ADR/RID)

non applicable 14.1. Numéro ONU ou numéro

d'identification:

14.2. Désignation officielle de non applicable

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le non applicable

transport:

non applicable 14.4. Groupe d'emballage:

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGERFUX POUR Non

I 'ENVIRONNEMENT:

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

# Information supplémentaire

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Informations réglementaires UE





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### Veroclean

Date de révision: 12.12.2022 Code du produit: j1507\_sd Page 8 de 9

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 3, Inscription 55, Inscription 75

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 3 / 6 / 7 / 8 / 12

### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

**UN: United Nations** 

DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

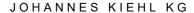
ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules
MFAG: Medical First Aid Guide

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: http://abk.esdscom.eu





conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

	Veroclean	
Date de révision: 12.12.2022	Code du produit: j1507_sd	Page 9 de 9

# Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul

# Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

	3· ·· · · = - · · · (· · · · · · · · · · · · · · ·
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)